

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2019

L'an deux mil dix-neuf et le 4 février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Brigitte, DAVID-RICHELME Suzanne, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, PRÉVOTEAU Gisèle, RICHOU Xavier, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents excusés : ALLIER Stéphane donne procuration à GILS Denise,
PAPINESCHI Véronika donne procuration à VILA Charlotte,
PELTIER Julien,
LEFRANCQ Arnaud,
LOUVEAU Solveig donne procuration à LAPEYRE Denis.

Sur proposition de la Présidente, DAVID-RICHELME Suzanne est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 14 janvier est approuvé.

VISITE TECHNIQUE DU SERVICE DEPARTEMENTAL DES ROUTES

A notre demande, le service route du Département a délégué un de ces techniciens, Monsieur BOU, pour effectuer sur plusieurs secteurs de la commune une visite technique des routes et chemins qui ont été à l'origine de problèmes liés aux inondations du 15 octobre dernier. Des modifications devront être envisagées sur 2 points particuliers : Les Tuileries d'Affiac et la RD35 au niveau du monument aux morts.

D'autre part il a été convenu de solliciter l'arasement du merlon de l'ancienne voie ferrée au niveau de l'entrée Ouest au Département. Il convient également de recalibrer le ruisseau existant au sud de la RD11 en bordure du chemin du Jeu du Mail. Ces opérations permettraient de rétablir la surverse naturelle et limiteraient considérablement le volume d'eau pluviale rentrant dans l'agglomération le long de la RD11 lors de fortes précipitations ; réduisant ainsi les problèmes d'inondations des riverains de la route départementale et du bas du village.

Une étude est en cours pour canaliser les eaux de surface de la RD11, au niveau du croisement de la route de Laure, vers le bassin de rétention existant de « Las Hiéros ». Tout le réseau pluvial de la rue Léo Lagrange serait modifié et recalibré.

PROJETS – INVESTISSEMENTS 2019

- Réfection des chemins suite aux inondations. Une avance de subvention va nous être versée par l'Etat en attente de l'éligibilité des programmes définis par l'ATD (Agence Technique Départementale).

- Fenêtres groupe scolaire.

- Bâtiment place Rambaud.

Des devis ont été fournis pour ces travaux.

- Une réunion sera programmée pour étudier le projet d'aménagement de l'espace de loisirs à l'ancienne piscine.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CYLINDRAGE

Une délibération est prise par le Conseil Municipal pour accepter l'adhésion de la commune LIMOUSIS au SIC (syndicat intercommunal de cylindrage).

DM BUDGETAIRE

Une décision modificative est votée par le Conseil Municipal : 1 407,20 € transférés de l'opération n°27 « Aménagement village » à l'opération n°25 « Travaux électriques ».

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 11 MARS à 20h30